

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

MARS 2015

Données de l'observatoire départemental

	2015	2014	Variation 2014/2015	Aisne	National
Accidents	12	14	-2	-14,3%	-9,3%
Tués	1	3	-2	-66,7%	-11,5%
Blessés	12	13	-1	-7,7%	-9,8%

	Aisne	France
Indice de gravité	8,3	5,6

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%
Vitesse	6	50,0
Refus de priorité	3	25,0
Alcool	1	8,3

	Accidents Mortels	%
Vitesse	1	100,0

Analyse du mois :

Baisse encourageante de l'incivilité routière :

Bien que provisoire, le nombre des accidents corporels comptabilisé au cours de ce mois de mars est particulièrement encourageant pour la sécurité routière (le plus bas enregistré au cours d'un mois calendaire sur les routes axonaises). L'évolution des principaux indicateurs départementaux s'inscrit dans une tendance baissière annoncée par l'observatoire national pour le réseau routier Français (tous les indicateurs sont au vert).

Contrairement à mars 2014, où ils représentaient 75 % des usagers deux-roues motorisés impliqués dans les collisions survenues sur les routes axonaises avec un lourd bilan (2 tués et 1 hospitalisation), mars 2015 ne sera pas identifié comme « un mois noir pour les motocyclistes », beaucoup moins représentés dans l'accidentalité (une seule collision : VL/moto).

La grande majorité des collisions se sont produites en agglomération et sur voies communales

Les 2/3 des collisions du mois se sont produites en agglomération dont 87,5 % de celles-ci se sont produites sur voiries communales. Alors que la totalité de ces collisions survenues en agglomération implique un véhicule léger (VL), les plus vulnérables (deux-roues, piétons) n'échappent pas à l'insécurité routière du mois. Présents dans 75 % des collisions survenues en agglomération, ils n'ont leur responsabilité « engagée » que dans 16,6 % des collisions. S'agissant des piétons, les tranches d'âge les plus souvent impactées dans les collisions VL/piéton (3) sont, ce mois encore, représentées (jeunes et seniors) : 1 piéton de 13 ans (responsabilité engagée) ; 2 piétons âgés de 62 et 67 ans (pas de responsabilité engagée).

La vitesse « excessive ou inadaptée » retenue dans un accident corporel sur deux

Les 2/3 des collisions dues à la vitesse se sont produites hors agglomération. Sur la totalité des collisions identifiées sur cette cause, 83 % impliquent un usager en « VL » (la responsabilité de ces usagers est engagée à 100 %). A noter : 1 collision cyclomotoriste seul (perte de contrôle).

A noter :

- 75 % des collisions du mois se sont produites en 16 et 20 heures (dont 66,6 % en zone agglomérée),
- 1 collision VL seul pour vitesse excessive (conducteur sans port de la ceinture éjecté lors de tonneaux),
- 30 vies épargnées sur les routes de France en mars 2015 (pour autant : 231 personnes ont perdu la vie).

LES LOCALISATIONS

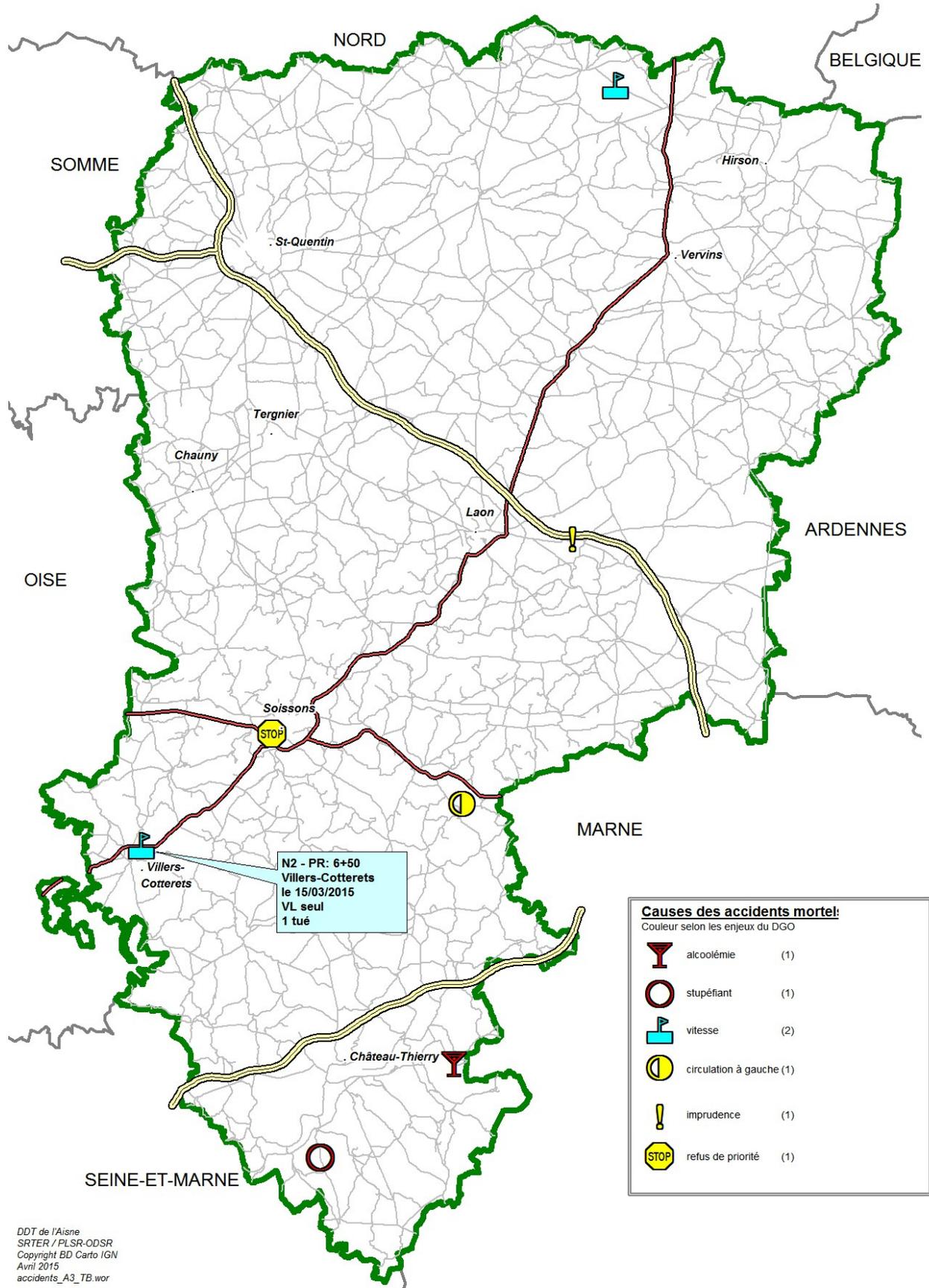
Accidents corporels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	1	0
RD	2	1
VC	1	7

Accidents mortels	Hors aggro.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	1	0
RD	0	0
VC	0	0

Validation des chiffres du mois précédent : 15 accidents corporels, 3 tués et 19 Blessés dont 10 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

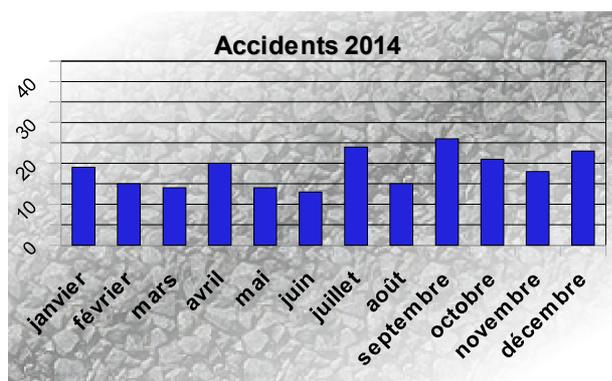
Carte des accidents mortels



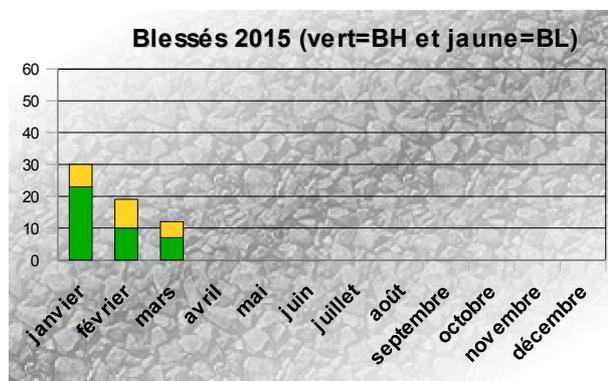
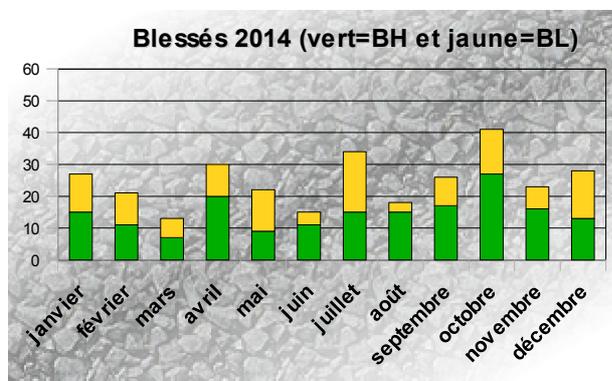
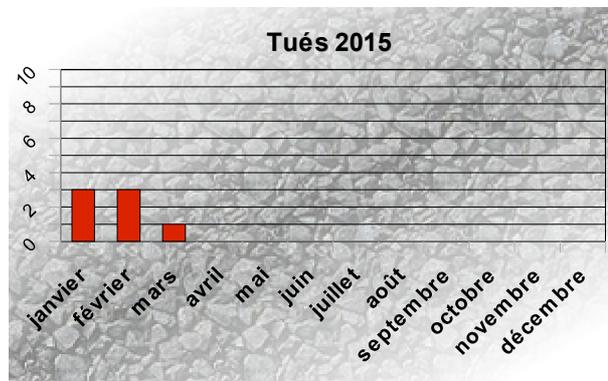
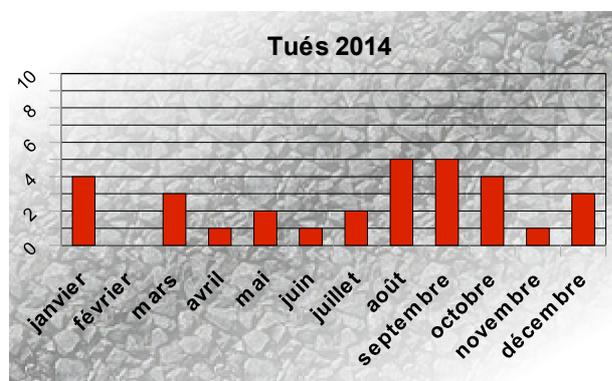
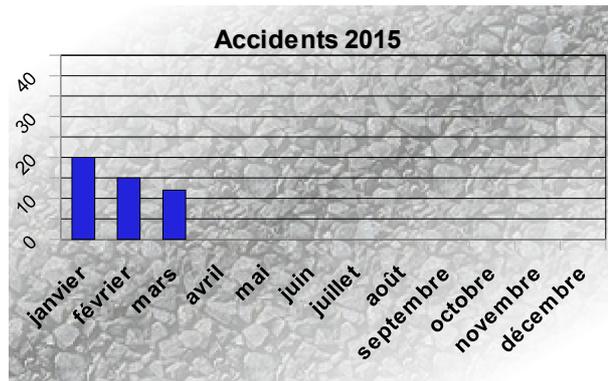
Bilan depuis le début de l'année

	2015	2014	Variation 2014/2015	Aisne	National
Accidents	47	48	-1	-2,1%	-9,6%
Tués	7	7	0	0,0%	+1,8%
Blessés	61	61	0	0,0%	-9,6%

Bilans mensuels 2014



Bilans mensuels 2015



☞ Un premier bilan trimestriel stable au regard des données de l'année n-1

Pour ce premier bilan trimestriel 2015, les principaux indicateurs de l'accidentalité départementale sont, en valeur absolue, comparable au bilan du premier trimestre 2014. Néanmoins, si l'on observe une légère baisse des accidents corporels avec un accident corporel en moins (nouvelle référence en valeur absolue), le nombre des victimes est identique au bilan du 1^{er} trimestre de l'année n-1 (tués, blessés).

Pour autant, si le nombre des blessés reste stable (comparaison année N / N-1), les données sur les hospitalisations sont à la hausse depuis 2012.

Années (1 ^{er} trimestre)	A.C.	A.M.	Tués	Blessés	B.Hospitalisés	tués 12 mois
2015	47	7	7	61	40	
2014	48	7	7	61	38	31
2013	54	9	9	65	34	41
2012	61	10	10	62	23	38
2011	66	13	14	83	54	49
2010	68	7	7	82	60	41

☞ De nombreuses victimes « jeunes » mais moins responsables

Au cours du premier trimestre 2014, 57% des victimes des collisions mortelles (4 des 7 personnes tuées) se situaient dans la tranche d'âge des 18-24 ans (au titre de conducteur d'un véhicule à moteur et la responsabilité engagée dans la collision) et sans qu'aucune autre victime plus jeune ne soit à déplorer.

Au cours de ce premier trimestre 2015, si l'on observe une baisse du nombre des tués parmi les moins de 25 ans (42,8 % au cours de ce premier trimestre), il apparaît aussi que sur les trois victimes, deux sont des usagers « passagers » d'un véhicule léger (âgés de 5 ans et 19 ans), la troisième est la seule en situation de conduite (cyclomotoriste avec responsabilité engagée).

☞ Les usagers tués par âge au cours de ce 1er trimestre

	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	+65 ans	Total
Cyclo		1					1
moto				1			1
VL	1		1	3			5
Totaux	1	1	1	4			7

☞ Les principales collisions

Au cours de ce premier trimestre, 95,7 % des accidents corporels impliquent des véhicules légers.

Collisions	Nombre	%	Tués	blessés
VL/VL	13	27,7	1	28
VL seul	11	23,4	3	11
VL/piéton	7	14,9	0	7
VL/2 roues	7	14,9	1	7

➤ Présents dans 14 collisions au cours du premier trimestre 2014, **les piétons ont été beaucoup moins impliqués dans les collisions de ce premier trimestre 2015** (7 collisions VL/piéton soit 14,9 % ; au cours du 1^{er} Trim. 2014 : 13 VL/piéton soit 27,1 % et 1 deux-roues/piéton soit 2,1 %). La principale cause retenue est le refus de priorité au piéton dans 71 % des cas.

☐ Avec 31,9 %, la vitesse (excessive ou inadaptée), 1ère place des causes retenues au cours de ce premier trimestre 2015

Déjà identifiée à la première place au cours de ce premier bimestre, la vitesse excessive ou inappropriée garde, sur ce premier trimestre, la première place des causes retenues dans les accidents corporels après un mois de mars où la vitesse prend une part importante des causes retenues (50 %) devant le refus de priorité (2ème place) et l'alcoolémie et/ou stupéfiants (3ème place).

A noter : La vitesse est retenue dans 15 accidents corporels pour un bilan de 2 personnes tuées et de 20 blessés dont 12 hospitalisations.

Particularités :

- 33,3 % sont des accidents « VL seul » (5 A.C. et un bilan de 1 tué et 6 blessés) ; 33,3 % « VL/VL » (5 A.C. et un bilan de 10 blessés), 13,3 % « VL/PL » (2 A.C. et un bilan de 1 tué et 1 blessé),
- 60 % se sont produits hors agglomération (2 tués et 12 blessés),
- Les jours les plus concernés : le vendredi et le lundi (dont 1 mortel) avec 33,33 % chacun,
- Le créneau horaire : 12h-16h pour 33,33 % des cas.

☐ Le refus de priorité occupe la 2ème place (hors refus de priorité à un piéton)

- 10 accidents corporels dont 1 mortel et un bilan de 11 blessés dont 5 hospitalisations
- les collisions se sont produites à 80% en agglomération et à 80% sur voies communales,
- 60% des collisions concernent un usager vulnérable (piétons, deux-roues)
- les principales collisions : VL/VL (3 A.C. soit 30% et un bilan de 4 blessés), VL/2R (3 A.C. soit 30% et un bilan de 3 blessés), VL/moto (2 A.C. soit 20% et un bilan de 2 blessés),
- Le jour le plus impacté : le samedi (3 A.C. soit 30 % dont 1 mortel)
- le créneau horaire : 16h-20h dans 60 % des cas.

☐ L'alcoolémie et les stupéfiants : toujours dans le classement de tête

L'alcoolémie et/ou les stupéfiants ont été retenus dans 7 A.C dont 2 mortels pour un bilan de 2 personnes tuées, 7 blessés dont 6 hospitalisations. Si les conduites addictives occupent la 3ème place des causes retenues dans les accidents corporels, elles se positionnent en tête du classement des causes retenues dans les accidents mortels.

- 57,1 % sont des accidents « VL seul » (4 A.C./ 1 tué, 4 blessés),
- 71,43 % se sont produits en agglomération (les accidents mortels : hors agglomération),
- 71,43 % sur routes départementales,
- Les créneaux horaires : 12h-16h et 16h-20h à 33,33 % sur chaque créneau dont 1 mortel sur chaque créneau.

- **Usagers alcoolisés par tranche d'âge** (6 usagers) :

- 25 % dans la tranche 18-24 ans (3 usagers sur 12 impliqués),

- **Usager sous l'emprise de stupéfiants** : 1 usager âgé de 21 ans.

cause	accidents corporels	%	Tués	Blessés
Alcoolémie	6	12,8	1	6
Stupéfiants	1	2,1	1	1
totaux	7	14,9	2	7

☐ Généralités :

- Au cours de ce premier trimestre les accidents se sont produits en majorité en agglomération à 59,57%,
- Les conducteurs de moins de 2 ans de permis représentent 14,9 % des conducteurs impliqués.

Bilan de Mars 2014 à Février 2015

Bilan: 222 Accidents corporels (dont 31 mortels) - 33 Tués - 304 Blessés

Indice de gravité = 14,9 (France=6,0)

Principales causes des accidents corporels

Imprudence	Alcool / Stupéfiants	Refus de priorité
47 soit 21,2 %	46 soit 20,7 %	43 soit 19,4 %

Principales causes des accidents mortels

Alcool / Stupéfiants	Vitesse excessive / inadaptée	Refus de priorité
10 soit 32,3 % bilan : 12 tués	5 soit 16,1 % bilan : 5 tués	5 soit 16,1 % bilan : 5 tués

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	11	11	
Routes nationales	23	21	2
Routes départementales	97	67	30
Voiries communales	91	4	87

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	3	3	
Routes nationales	3	2	1
Routes départementales	23	21	2
Voiries communales	2	0	2

	Hors agglomération		En agglomération	
Accidents corporels	103 soit 46,4%	119	soit 53,6%	
Accidents mortels	26	soit 83,9%	5	soit 16,1%

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	2 roues (vélos / cyclos)	Piétons	Motos	Poids-lourds	Tracteurs	Transports en commun	Engin spécial
Accidents corporels	253	41	44	32	24	6	5	0
Accidents mortels	31	5	3	7	5	2	2	0

Principales collisions dans les accidents corporels

VL contre VL	VL seul	VL contre piéton
45 soit 20,3%	41 soit 18,5%	34 soit 15,3%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL seul	VL contre PL	VL contre Moto
8 soit 25,8% Bilan: 10 tués	5 soit 16,1% Bilan: 5 tués	4 soit 12,9% Bilan: 4 tués

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Septembre 2014	Juillet 2014	Décembre 2014
26 soit 11,7 %	24 soit 10,8%	23 soit 10,4 %

Les mois les plus mortels: Août et septembre 2014 avec 5 tués chacun.

samedi	vendredi	jeudi
42 soit 18,9%	38 soit 17,1%	36 soit 16,2%

Les jours les plus meurtriers est le mercredi, jeudi et samedi avec 6 tués chacun.

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Pour les accidents corporels, la tranche horaire la plus accidentogène s'étend de 16 à 20 heures sauf le mardi et le samedi de 12 à 16 heures, et le dimanche de 20 heures à minuit.

Pour les les plus meurtriers:

- mercredi et samedi : de 12 à 16 heures
- jeudi : de 16 à 20 heures

Ce tableau de bord est réalisé par les membres de la commission Sécurité Routière qui se réunit chaque mois sous la présidence de la M. le Directeur de Cabinet du Préfet, chef de projet Sécurité Routière

Conseil Général

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'Etat dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique
État-Major

Direction des services départementaux de l'Education Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*